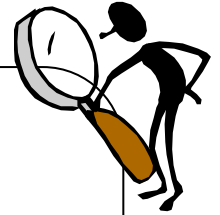


PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

30 octobre 2017



PRÉSENCES :

PARENTS : Sébastien Boulanger (Président), Sylvain Richard, Pierre Myre, Marie Parent, Mélanie Fortier, Roxanne Lanoix, Myriam Boivin.

Direction : Marie-France Guy

PRÉSENCES

PERSONNEL : Chantal Jolicoeur, Carole Lessard, Louis-Philippe Gagnon, Chantal Turgeon, Philippe Talbot, Véronique Blais, Richard Audy.

Substitut : Marie-Douce Bergeron, Marie-Claude Lacasse.

ABSENTS:

1 Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion à 19h05.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point conseil des députés est ajouté au point 11, Autres affaires. Philippe Talbot mentionne qu'il pourrait y avoir des sorties qui s'ajoutent au point 7.2. On demande d'ajouter un sujet de discussion « sortie » au point 11, Autres affaires.

Proposé par Richard Audy, secondé par Chantal Jolicoeur.

3 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 12 juin 2017.

Aucune correction demandée sauf quelques erreurs d'orthographe.

Proposé par Richard Audy, secondé par Philippe Talbot

4 Suivi au procès-verbal

4.1 Frais chargés aux parents.

Marie-France donne des précisions sur les frais chargés aux parents. Finalement, il y a des frais qu'on peut charger aux parents, mais on doit respecter ce qui est permis dans la loi. Quand on regarde la possibilité d'ajouter des frais aux parents, c'est possible pour toutes les activités d'enrichissement. Donc quand on charge aux parents, ce n'est pas pour une obligation pédagogique. Si quelques élèves ne participent pas, on doit offrir une alternative équivalente.

Un extrait du document nommé *Politique relative aux contributions financières des parents ou des usagers* est remis aux parents présents. Le personnel scolaire l'a reçu par courriel. Une version électronique sera envoyée à Sébastien pour l'ajouter au PV.

Proposé par Philippe Talbot, secondé par Richard Audy.

5 Parole au public

Aucun public.

6 Mot du président

6.1 Sapins de Noël

Cette activité a été approuvée par courriel. Le concept a été soumis par l'entremise d'un parent impliqué dans la Fondation.

Explication de Louis-Philippe : On prévoyait envoyer, via courriel et papier, un mémo qui explique aux parents que cette année nous vendons des couronnes et des sapins de Noël naturels. Ce sont des sapins cultivés en région. C'est un parent de la classe de 5^e qui est venu présenter le projet à la Fondation. Après l'halloween, vers le 1^{er} novembre, un mémo sera envoyé avec un bon de commande. À chaque semaine, on fera un rappel. La date limite pour retourner le bon de commande sera le 16 novembre, la cueillette sera le 2 décembre. La livraison est offerte au coût de 7\$, pour ceux qui le désirent. Les prix sont compétitifs : un sapin de 6-7 pieds à 35\$, une couronne de 20 pouces à 25\$, un sapin de 4-5 pieds à 25\$ et sapin de 5-6 pieds à 30\$. La fondation ferait entre 15\$ et 20\$ du sapin.

L'option « clé en main » a été un facteur favorable pour ce projet.

Richard mentionne que le vernissage est le 23 novembre, Louis-Philippe mentionne que la remise du bon de commande est le 16 novembre, mais que lors du vernissage, il y aura un kiosque de vente sur place. Richard demande s'il serait possible de faire tirer un sapin et une couronne lors du vernissage.

6.2 Brunch

Un brunch avait été prévu au mois d'octobre en partenariat avec les Chevaliers de Colomb, mais finalement il semblerait que la date ait changée pour le mois de novembre. Mais, comme c'était trop proche du vernissage, le brunch a été reporté au 3^e dimanche du mois de mars 2018, soit le 18.

7 Mot du directeur :

7.1 Consultation PEVR (Plan d'engagement vers la réussite) Présentation et sondage.

Le plan d'engagement vers la réussite va remplacer le plan stratégique CS. C'est en lien avec la loi 105 sur la réussite éducative. Un document, *Politique de la réussite éducative*, a été remis au CÉ pour les explications.

Le comité a, par la suite, participé au sondage.

7.2 Sortie :

Marie-France Guy nous parle des différentes sorties ajoutées.

En 3^e année, nous n'avons pas tous les détails pour le Mont Chauve. Marie-France nous fait la lecture des différentes activités pour le reste de l'année, voir *Annexe A* pour les détails des activités et le coût de chacune d'elle.

Voté à l'unanimité.

Question : Est-ce que les activités respectent ce qu'on a le droit de charger ?

Réponse : On a le droit de charger, mais s'il y a refus d'un parent, nous pouvons compenser en offrant une activité alternative.

Question : Est-ce qu'il va y avoir un sondage au niveau des parents ?

Réponse : Le 80% de parents en accord, qui a déjà été mentionné, n'existe pas. Ce qui veut dire que l'on pourrait avoir 70% des parents qui sont en accord et trouver que cette activité mérite d'être faite malgré tout. On doit tout de même consulter les parents. C'est certain que si un professeur arrive avec 50%, il y aurait matière à discussion au sujet de l'activité pour voir si elle est pertinente.

Au niveau de la 4^e année, Marie-France nous fait la lecture des différentes activités pour le reste de l'année, voir *Annexe B* pour les détails des activités et le coût de chacune d'elle.

Voté à l'unanimité.

Question : Est-ce qu'il va y avoir encore la vente de pain ?

Réponse : Une campagne de financement de vente de pain a été offerte aux parents. Ce moyen de financement permet d'amasser l'argent nécessaire au paiement de la sortie (si les parents sont en accord). 40% des ventes vont directement aux élèves.

En 5^e année, Louis-Philippe Gagnon nous fait la lecture des différentes activités pour le reste de l'année, voir *Annexe C* pour les détails des activités et le coût de chacune d'elle. Au niveau de santé globale, une sortie d'escalade à Le Ber est prévue au mois de novembre. Les feuilles pour l'approbation des parents ont été distribuées et tout est correct. 46 élèves seront présents au total. Le coût est de 85\$ si l'élève n'a pas d'équipement de ski et 64\$ s'il en a un. Cela comprend la nourriture et le logement pour une nuit. Ça fait suite aux cours de ski offerts en santé globale au Mont Orford.

Pour le théâtre LeBer, Louis-Philippe a trouvé un moyen pour le financer, sinon c'est 2.50\$.

Une activité de vélo de montage au Mont Bellevue pourrait être ajoutée au printemps.

Marie-France mentionne qu'un 3^e professeur fait 20% de tâche en 5^{ème} année et qu'il faut l'inclure dans les activités.

Voté à l'unanimité.

Au niveau de la 6^e année, Chantal nous fait la lecture des différentes activités pour le reste de l'année, voir *Annexe D* pour les détails des activités et le coût de chacune d'elle.

Philippe mentionne que l'activité ski de fond est maintenant gratuite.

Question : Pour le Mont Lafayette, l'an dernier, près de la moitié des élèves n'y sont pas allés. Au lieu d'avoir 2 groupes (2 X ½ classe), est-ce qu'il serait possible de faire un groupe pour pouvoir épargner ?

Réponse : Ça n'a aucune incidence sur le coût. De toute manière, avec les parents, Philippe croit qu'on ne pourrait pas faire un seul groupe. Le coût est par personne. Le manque de participation de l'an passé était vraiment exceptionnel. On a eu des années où le taux de participation était de 100%.

7.3 Mesure de soutien :

Marie-France explique que nous recevons des montants du MEERS. Dans les mesures qu'on reçoit (Partir du bon pied, Aide individualisée, Saines habitudes de vie et Aide aux parents), certains montants sont transférables et visent une cible commune, la persévérance scolaire. Dans la mesure Partir du bon pied, le montant peut donc être utilisé à d'autres niveaux qu'au préscolaire et en 1^{re} année. C'est transférable, mais on se doit de mettre de l'argent avec nos plus petits pour bien partir les élèves.

Marie-France va nous revenir avec l'Aide aux parents.

Dans les mesures Aide individualisée et Partir du bon pied, une ressource en enseignement primaire est engagée jusqu'au mois de mai pour offrir du soutien à différentes classes. Ça nous donne donc un montant de 15000\$ qui est mis pour donner du soutien dans les classes de première à 6^{ième}.

Au niveau préscolaire, on ajoute une ressource en éducation spécialisée. On ajoute aussi, dans la mesure Initiative des établissements, cette même personne sur l'heure du midi.

Dans la mesure pour la prévention de la violence et de l'intimidation, un montant sera utilisé pour l'achat de 3 livres suite à la formation du mois d'octobre avec Christiane Laprés, ressource régionale qui est présente pour nous aider à réviser nos règles de conduites. Ces livres seront disponibles pour les enseignants.

Marie-France veut prendre le temps, avant d'engager tous les montants, car elle voulait avoir une meilleure connaissance des besoins.

Dans le soutien à l'intégration, on avait plus ou moins une dizaine de milles l'année dernière. Le montant pour cette année est à venir. Au comité EHDA, il a été convenu d'utiliser ce montant pour un ajout de ressource en orthopédagogie pour le préscolaire et la 1^{re} année.

Le but de Marie-France est d'utiliser les montants d'argent au complet, car sinon on les perd.

Dans le développement pédagogique, l'argent est utilisé pour le développement pédagogique. Nathalie, préscolaire, et Marie-Ève Shank 5^e sont libérées pour participer à une COP (Communauté de pratiques) en numératie pour développer les concepts mathématiques. Chacune selon leur niveau.

Maintenant, une mesure concerne vraiment le conseil d'établissement. Le 1000\$ au niveau de l'aide aux parents. Il est transférable et peut-être utilisé d'une autre façon. Le tout sera discuté à la prochaine réunion.

8 Mot du délégué au Comité de parents (Pierre Myre)

Un nouveau président est élu, Étienne Paradis. Le conseil des commissaires a procédé à une réorganisation de l'organigramme et un nouveau poste de contremaitre d'entretien a été créé. Ça va être pour aider à avoir une uniformisation dans l'ensemble des tâches pour concierges à l'intérieur des établissements de la commission scolaire.

Il y a aussi eu une nomination d'un coordonnateur à l'amélioration continue vers la réussite et la présentation de l'organigramme avec tous ces changements. Il n'y a pas eu de dépense suite à la réorganisation.

Nous avons eu l'état de la taxe scolaire, il reste à ce jour 22.5 millions à percevoir. Juste l'an passé, un montant de 1.1 million n'a pas été perçu.

Des demandes d'agrandissements ont aussi été demandées. Desjardins : une maison de quartier, Sylvestre : un gymnase, Des Avenues : un gymnase, Hélène Boullé et Source-Vive : un agrandissement, Centre 24-Juin : un agrandissement,

9 Compte-rendu de la vie à l'école :

9.1 Vernissage

C'est commencé et ça va bon train. C'est le 23 novembre. C'est très bien rodé.

10 Rapport des sous-comités :

10.1 Santé Globale :

Rien de particulier

Rien de particulier

10.3 Fondation : Cartes de Noël, et Achat instruments de musique.

Instruments de musique : le professeur de musique veut acheter des ukulélés. La Fondation est prête à mettre un montant, car ce sont des instruments qui serviraient à un grand nombre d'élèves et qui restent à l'école. L'école est prête à mettre un montant d'argent.

Une soumission a été fournie à la Fondation. 934.74\$ est le prix, 1103.46\$ avec les taxes. L'école donne 350\$ et la Fondation la différence.

Proposé par Chantal Turgeon et secondé par Sylvain Richard

Sautons en cœur : On va apporter de petites modifications. Le comité Santé globale, en collaboration avec la Fondation, voulaient trouver une manière d'aller chercher de l'argent. Pour Sautons en cœur, c'était environ 5000\$ que l'on amassait. Donc, le comité Santé globale/Fondation a décidé de faire un peu la même chose, mais pour ramasser des sous pour l'école. Ce serait une « course au don ». Les élèves iraient dans leur famille et ramasseraient des fonds selon les kilomètres parcourus. L'activité physique demeure.

Question : Est-ce qu'il y aura des surprises, un peu comme sautons en cœur ?
Réponse : On va faire offrir de petits cadeaux, comme offrir des médailles. Des démarches ont aussi été faites auprès de parents qui travaillent dans des boutiques sportives.

Un comité à l'école est en charge d'organiser l'activité.

La date proposée est soit à la journée de l'activité physique ou soit à la journée santé.

Proposé par Chantal Jolicoeur et secondé par Marie Parent.

10.4 Comité de parents bénévoles :

Rien de particulier

11 Autres affaires

11.1 Conseil des députés

Des élections ont lieu cette semaine. 7 députés se présentent. Les bulletins de votes sont faits. Les jeunes de la première année à la 6^e vont voter. Un horaire a été affiché. 1^{re} année et 2^e année vont voter dans leur classe. 3^e à 6^e année vont avoir 15 minutes pour aller voter à la cafétéria.

11.2 Sortie

Point reporté à la prochaine rencontre.

12 Prochaine réunion

Prochaine rencontre régulière : le 11 Décembre 2017 à 19h00.

13 Levée de l'assemblée

À 21 :05hrs, levée de l'assemblée.

Proposé par Chantal Turgeon, secondé par Carole Lessard.

Sylvain Richard, secrétaire